



Mairie de Balgau

Contacts

Adresse place du Curé Didierjean
68 740 BALGAU
Téléphone 03 89 48 60 26
Fax 03 89 48 52 97
Email mairie@balgau.fr

Horaires

Lundi et jeudi : 10h-11h45/16h-18h
Mardi : 10h-11h45/16h-18h30
Mercredi : 10h-11h45
Vendredi : 10h-12h45

Numéros utiles

Communauté de Communes du
Pays de Brisach 03 89 72 56 49
École primaire 03 89 48 57 58
École maternelle 03 89 48 52 14
Périscolaire 03 89 34 37 72
Cabinet médical 03 89 48 61 05
Cabinet d'infirmiers
de Fessenheim 03 89 48 58 38
Cabinet d'infirmière
de Balgau 06 84 79 09 31
Centre anti-poison 03 88 37 37 37
SOS Mains 03 89 32 55 07
UEM (électricité) 03 89 72 29 90
GDF (urgence gaz nat) 08 00 47 33 33
Gendarmerie 03 89 72 56 87
Pompiers 18 ou 112
Samu 15
Police 17

La commune vous informe

Liste électorale

RAPPEL

Nous vous rappelons que l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique, il s'agit d'une démarche volontaire.

Alors, si vous avez emménagé dans notre commune, pensez à venir vous inscrire avant le 31 décembre pour pouvoir voter l'année prochaine.

L'inscription sur les listes électorales doit se faire pour le 21/12 en Mairie.



Conseil Municipal Réunion du Conseil

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mardi 13 décembre à 20h. L'ordre du jour est le suivant :

- Transformation de l'ADAUHR en ATD (Agence Technique Départementale) : proposition d'adhésion
- Point sur les assurances
- Divers

Conseil Municipal Compte-rendu du dernier conseil

Retrouvez le compte-rendu du dernier conseil sur les panneaux d'affichage de la commune et sur notre site Internet.

Permanence des élus

Les élus peuvent également vous recevoir, le cas échéant, en-dehors des permanences, sur rendez-vous en contactant la Mairie.

Pierre Engasser Maire	Christophe Roux 1er adjoint	Chantal Bixel Adjointe	Bernard Fullhaber Adjoint	Marcel Furstoss Adjoint
1 ^{er} samedi du mois 10h - 12h sur rdv	19/12 18h - 19h	13/12 17h30 - 18h30	23/12 18h - 19h	20/12 18h - 19h

Autres informations

Modification de la signalisation

Par arrêté du 3 novembre, la priorité au carrefour de la rue du 7 février et de la rue de la Gare, ainsi que de la rue des Seigneurs avec la rue du Rheinfeld a été modifiée.

Ainsi, les usagers circulant rue de la Gare au sortir de la rue du 7 Février et ceux circulant sur la rue du Rheinfeld vers la rue des Seigneurs devront céder la priorité avec la mise en place d'un cédez le passage.



Essai de sécurité

Des essais de sécurité de l'entrée Ouest sont réalisés pour une durée de 6 mois par l'installation de chicanes. La vitesse est limitée à 30km/h.

Chasse

Le locataire de chasse du lot n° 2 (plaine côté Ouest + forêt) a déclaré des dates prévisionnelles de battues de chasse les :

- 16, 17 et 18 décembre
- 06, 07 et 08 janvier
- 20, 21 et 22 janvier.

En ce qui concerne le lot 1 (plaine côté Est), une battue aura lieu le :

- 07 janvier

Nous vous recommandons d'être vigilant dans ce secteur durant ces périodes.



Conteneurs enterrés

La Communauté de Communes du Pays de Brisach a procédé, en accord avec la commune, au remplacement des points d'apports volontaires (PAV) se trouvant au niveau du cimetière par des conteneurs enterrés.

Les grands cartons doivent être découpés en morceau, afin de pas bloquer les conteneurs.

Prochainement se sera au tour des PAV se situant place Caudecoste d'être remplacés.



Renforcement des mesures de sécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours

Devant la recrudescence de cas d'Influenza aviaire hautement pathogène, le niveau de risque a été réhaussé en niveau élevé.

En tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place certaines mesures.

Ces mesures sont affichées sur nos tableaux, veuillez en prendre connaissance pour prendre vos dispositions.

À vos agendas !

Féerie des Granges

Dimanche 11 et 18 décembre
à partir de 17h15
à la grange Kury BALGAU
organisée par le Foyer Club de Balgau

Marché de Noël

du 09 au 11 décembre
Marché de Noël de Neuf-Brisach

Adjudication de bois

Samedi 10 décembre
à 09h00
au club-house d'Heiteren

Fête de Noël de l'école

Jeudi 15 décembre
à 14h00
dans la salle des fêtes

Spectacle de Noël

Jeudi 29 décembre
départ à 12h30 de la place de l'Église
Spectacle de Noël au Paradis des Sources
Renseignements et inscription au
03.89.48.58.69



Stationnement

Nous rappelons que dans la plupart des règlements de lotissements de notre commune, il est obligatoire de créer deux places de stationnement accessibles depuis la voie.

Force est de constater que bon nombre n'utilise pas leurs places et préfère se garer sur les trottoirs.

Aussi nous vous informons que le stationnement est désormais considéré comme "très gênant", en vertu de l'article R417-11 du code de la Route. Et le montant de l'amende correspondante s'élève à 135 euros.

Le véhicule peut également être mis en fourrière, lorsque le conducteur ou le propriétaire est absent "ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement gênant".



Cambriolages

Face à la nouvelle recrudescence des cambriolages sur notre commune, vous avez été destinataire d'une « alerte » via votre boîte aux lettres.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce phénomène est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier (démarchages en tous genres, présence d'une personne ou d'un véhicule inconnus....) doit attirer votre attention et vous inciter à composer le 17, pour préserver votre habitat et celui de vos voisins.

Fusion des intercommunalités

Apartir du 01^{er} janvier, les communautés de communes du Pays de Brisach et de l'Essor du Rhin fusionnent pour ne former plus qu'une seule entité, la Communauté de Communes « Pays Rhin-Brisach » dont le siège demeure à Volgelsheim.



Projet d'une semaine citoyenne à la Roselière

Al'instar de nombreuses initiatives de nos municipalités qui organisent une journée citoyenne, nous voulons programmer une semaine citoyenne qui se déroulera fin mars ou début avril, du lundi au samedi inclus, et divers ateliers seront proposés :

- montage et mise en place des nouveaux meubles, ce qui sera l'opération la plus importante, déménagement des anciens meubles qui seront entreposés dans des conteneurs à destination de l'Afrique
- peinture : ascenseurs, vestiaires du personnel, etc...
- pose de plinthes
- participation aux animations
- jardinage
- etc.

Nous transmettrons en tout début d'année toutes les informations nécessaires à l'inscription aux différents ateliers et la liste précise de ces ateliers.

Cette semaine citoyenne sera le moyen de découvrir « de l'intérieur » La Roselière et de

contribuer de manière concrète au mieux-être des résidents. C'est dans l'échange et dans le don de soi aux autres – notamment aux personnes en situation de dépendance – que se développent de nombreuses richesses humaines qui seront le fil conducteur de cette semaine citoyenne.

4G – TNT

L'agence nationale des fréquences (ANFR) informe du déploiement progressif de la 4G.

Ce déploiement peut ponctuellement perturber la réception de la TNT par une antenne râteau.

Si vous rencontrez ce type de problème, appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé).



FERMETURE DE LA MAIRIE DURANT LA PÉRIODE DE NOËL



La Mairie sera fermée à partir du mercredi 21 décembre midi.

Elle rouvrira ses portes le mardi 03 janvier.

*L'ensemble du Conseil Municipal
et le personnel communal
ont le plaisir de vous souhaiter de*



JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

